

Les subsides

M. Prud'homme: Je pose la question de privilège, monsieur le Président.

M. le vice-président: L'honorable député de Saint-Denis invoque le Règlement.

M. Prud'homme: Ou bien on est élégant ou on l'est pas. Je n'ai pas déprécié la ministre, je lui ai simplement souligné l'absence du très honorable premier ministre et/ou du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark). Cela ne diminue en rien l'importance de sa déclaration pour un débat d'une telle importance. C'est tout ce que je veux dire. Elle aurait quand même eu sa chance de participer . . .

● (1210)

M. le vice-président: Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un rappel au Règlement. En conséquence, j'accorde la parole à l'honorable ministre des Relations extérieures.

Mme Vézina: Monsieur le Président, déplorer une situation veut tout simplement dire que ce n'est pas la situation que l'on souhaite . . .

M. Prud'homme: Évidemment!

Mme Vézina: Alors, pour en revenir à la question que vous me posiez . . .

M. Chrétien: Où est le premier ministre?

Mme Vézina: Je n'ai malheureusement pas pris connaissance de l'amendement, puisque j'étais en train de faire la lecture de mon discours et de parler de la position que le nouveau gouvernement a l'intention de maintenir face au gel, face aux discussions de ce matin. Nous en prendrons connaissance et, dès cet après-midi, on pourra faire le suivi.

[Traduction]

M. le vice-président: Questions et observations?

Mme Copps: Monsieur le Président, je crois comprendre que la ministre était occupée à lire son discours et qu'elle n'a donc pas pu entendre la motion d'amendement. Pourrait-elle consulter ses collègues et nous dire si le gouvernement serait disposé à appuyer l'amendement clair et concis qu'a proposé le parti libéral?

[Français]

Mme Vézina: Monsieur le Président, il me semble qu'il s'agit d'un sujet très important, mais que ce n'est pas une urgence vitale de sorte que l'on puisse suspendre les activités pour annoncer quelles seront nos intentions cet après-midi. Continuons la discussion et, dès cet après-midi, nous pourrions faire part à l'honorable députée de nos intentions.

M. Rossi: J'aimerais faire un commentaire, monsieur le Président. De l'aveu même du ministre des Relations extérieures (M^{me} Vézina), ce débat est d'une extrême importance. En fait de commentaire, je me demande comment il se fait que ni le premier ministre (M. Mulroney), ni le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), et ni le ministre de la Défense nationale (M. Coates) ne soient présents en cette honorable Chambre.

M. le vice-président: Je devrai rappeler au député qu'il n'est pas dans les coutumes de cette Chambre de faire mention de l'absence d'un ministre, quel qu'il soit, de façon spécifique.

M. Chrétien: Monsieur le Président, la question soulevée par l'honorable député a trait à un droit fondamental. Vous savez, monsieur le Président, que dans cette Chambre le Règlement, parfois, ne permet pas un gouvernement ou à l'opposition de soulever deux fois dans une même session le même problème. Or, c'est un des problèmes fondamentaux auxquels le pays a à faire face, à ce moment-ci, qui préoccupe des millions de Canadiens, les Églises et tous les groupes intermédiaires. Le point que mon honorable collègue veut soulever et que l'honorable ministre qui le remplace aujourd'hui à la Chambre, le point que nous voulons faire, c'est qu'il est inacceptable lorsqu'il y a un débat important comme celui-ci que ni le premier ministre, ni le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ni le ministre de la Défense ne soient ici pour défendre la position du gouvernement. Voilà le point important.

M. le vice-président: Je rappellerais au député que son intervention, le tout respectueusement soumis, n'est pas un rappel au Règlement. L'honorable député de Bourassa (M. Rossi) avait fait un commentaire, je crois. Est-ce que le ministre des Relations extérieures (M^{me} Vézina) aimerait répondre?

Mme Vézina: Je ne veux vraiment pas me porter à la défense de qui que ce soit. Il arrive que des engagements antérieurs aient été pris. Il arrive que . . . Je me sens le porte-parole de mon gouvernement, et nous sommes prêts à répondre à toutes vos questions et à faire avec vous la réflexion en vue de la démarche qui s'inscrit aujourd'hui. Je ne vois vraiment pas le but de cette interrogation.

M. Prud'homme: Étant donné que l'honorable ministre nous dit qu'elle est prête à répondre au nom du gouvernement, je voudrais lui demander si elle favorise, adopte ou endosse les cinq points proposés par l'ancien premier ministre du Canada, le très honorable Pierre Elliott Trudeau. Premièrement, endosse-t-elle ces cinq points les plus importants?

Mme Vézina: Monsieur le Président, je trouve que les députés de cette Chambre sont très pressés, ce matin, puisque, à mon avis, ce serait moi qui suis la jeune députée qui devrait apprendre le processus de délibération et, à ce que je sache, les décisions doivent se prendre en fin de journée, au moment où l'on tiendra un vote, si c'est nécessaire. Alors je n'ai pas à me prononcer au nom de mon gouvernement avant même que le vote ne soit tenu.

M. le vice-président: Questions et commentaires! L'honorable députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps) a la parole.

[Traduction]

Mme Copps: Monsieur le Président, si j'ai bien compris, la ministre a dit qu'elle n'était pas disposée à prendre position ni sur l'amendement ni sur la motion principale. Si tel est le cas, à en juger par les observations de mes collègues concernant l'absence du premier ministre (M. Mulroney), du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) et du ministre de la Défense nationale (M. Coates), il est évident que nous avons à leur place à la Chambre une ministre qui n'est même pas en mesure d'énoncer la position du gouvernement sur cette très importante question.